

SEPTEMBRE 1724. 1969

de nôtre Monarchie, & Charlequint volant sur les ailes de la Victoire, portant le fer & le feu dans les Royaumes étrangers, aussi triomphant, mais aussi mauvais Politique qu'Alexandre, n'eut pas plus que lui laissé à ses successeurs la possession tranquille du Royaume de ses peres.

Le second article qui regarde le dehors du Royaume, représente l'homme d'Etat occupé à connoître à fond les interets des Couronnes, à penetrer jusques dans le Cabinet des Puissances étrangères, à traiter avec tout ce qu'il y a d'esprits plus fins & plus déliez en chaque Nation; à se servir de son art contre son art même, en surmontant la politique étrangere par une politique plus raffinée. Au reste dans l'éloge qu'il fait de sa profession, qui l'engage en des intrigues & des negociations si délicates, il la vange de l'idée desavantageuse qu'en a voulu donner l'homme de Guerre; en peignant la Politique comme une honnête fourberie.

Je ne prétends, dit-il, en refutant son rival, je ne prétens donner le nom de vraie Politique, qu'à celle qui est fondée sur les lumieres d'une raison saine, d'un sens exquis, d'un esprit clairvoyant, qui découvre la ruse sans la mettre en œuvre; qui la combat noble-

E v j ment

» ment , & ne la subjuge que par un
 » effort de prudence ; qui méprise assez
 » la foiblesse d'une telle rivale , pour ne
 » pas daigner se servir d'elle contre elle-
 » même ; qui va toujours son droit che-
 » min , pendant que ses adversaires cher-
 » chent des détours ; qui de loin observe
 » les pièges qu'on lui tend , pour n'y pas
 » tomber , mais qui les élude sans ja-
 » mais s'écarter de sa route , &c.

Il appuie ces preuves de l'autorité d'un ancien , qui disoit qu'une bonne tête vaut plus à l'Etat que cent mille bras , & de l'expérience même qui démontre qu'on a quelquefois vû en un même siècle vingt & trente Guerriers illustres paroître sur le brillant Theatre de la Gloire , au lieu qu'en plusieurs siècles à peine a-t'on vû deux ou trois grands Politiques jôuer un rôle glorieux sur la scene du monde ; d'où il conclut qu'un homme si rare est un homme bien précieux.

III. *Plaid.* M. Bazin plaide à son tour pour le Surintendant des Finances , & fonde son droit à la préférence , sur ce qu'il a trouvé l'admirable secret d'enrichir le Prince sans surcharger le peuple ; c'est-à-dire , que dans le cours de son administration il a pourvû tout à la fois , & à la splendeur du Trône , & au soulagement de l'Etat. Double service , par où il

SEPTEMBRE 1724. 1971

il prétend l'emporter sur les quatre autres aspirans.

D'abord il établit pour principe qu'il faut qu'un Souverain soit riche, que sans cela un Monarque ne pourroit soutenir les droits de la Couronne, qu'il seroit le jouet de ses voisins, la risée de ses sujets, un vain phantôme de Majesté Royale, moins connu par son nom que par ses malheurs. Il vient ensuite aux soins qu'il s'est donné pour remplir les coffres de son Maître, & rappelle les grands succès qui ont été le fruit de cette opulence. Il prend delà occasion de faire sentir à ses concurrens, que c'est à son travail, & à son application qu'ils doivent les glorieux événemens auxquels ils ont eu part, & que sans lui tous les desseins échoïoient; car sans finances le moyen de réussir dans les plus beaux projets? Enfin il expose tout ce qu'il y a de critique & de délicat en son emploi, il en montre les dangers, l'attention qu'il faut avoir pour écarter, & ne point choquer d'avidés courtisans, dont le credit est dangereux, & à l'égard desquels une roideur inflexible peut rendre aussi criminel qu'une molle & lâche condescendance; l'adresse dont il faut user pour empêcher le Souverain même d'être prodigue, afin de lui ménager les moyens d'être

liberal ; le risque qu'on court en contrariant par devoir & par zele les inclinations du Maître, quand elles sont contraires à ces vrais interests. Tous ces traits demandent une touche délicate.

Ce n'est pas le tout que d'enrichir le Prince, il le faut faire sans appauvrir le peuple, & prendre de si justes mesures que le Monarque en possédant de grands Trésors, ne cesse point de posséder les cœurs de ses sujets. C'est le grand art par où le Surintendant de Charlequint prétend s'être signalé dans la regie des Finances. Entre plusieurs moyens qu'il dit avoir mis en œuvre pour adoucir ce que les charges de l'Etat & les subsides extraordinaires pouvoient avoir d'odieux, il fait surtout valoir la précaution qu'il a eu de proportionner le fardeau à la portée des particuliers, en faisant tomber le poids des taxes les plus considerables sur ceux que leur opulence met plus en état de le soutenir, & sur les choses qui servent plus au luxe & à la vanité, qu'aux besoins & aux necessitez de la vie. Il s'applique à donner d'excellentes raisons d'une telle conduite, & conclut que le riche portrait du Prince ne peut mieux être adjugé qu'au principal auteur de la richesse publique, & qu'à un homme qui par ses soins a été le lien de la ren-

dressé

SEPTEMBRE 1724. 1973
dresse du Prince envers son peuple, &
de la tendresse du peuple envers son
Prince.

IV. Plaid. M. Riquet de Bon-repos,
chargé du quatrième Plaidoyer, soutient
que les nouvelles découvertes & les con-
quêtes de l'homme de Mer réunissent en
elles seules tout ce que les services des
trois autres renferment de plus essentiel.

1° Il fait tête à l'homme de Guerre,
& lui prouve qu'il a autant, ou plus
contribué que lui à la gloire du Prince,
& à la sûreté de l'Etat; à la gloire du
Prince, par la conquête d'une partie du
nouveau monde qu'il a soumis à sa do-
mination, & où il a fait connoître, crain-
dre & reverer le nom de Charlequin; à
la sûreté de l'Etat par le nouvel accrois-
sement de puissances qui rend l'Espagne
formidable à ses ennemis, par le grand
nombre d'esprits remuans & inquiets
dont on a purgé le Royaume, & qu'on a
transplantés dans les nouvelles Colonies,
où ils trouvent un remède à leur indi-
gence, & un préservatif contre la ten-
tation de remuer dans l'Etat. Il ajoute
que ses expéditions l'ont exposé à des pé-
rils sans comparaison plus grands que
ceux du Guerrier, puisqu'il n'a pas seu-
lement eu des hommes à combattre,
mais encore les orages, les écueils, les
tem-

tempêtes, le Ciel, la Mer, tous les éléments conjurez, ce semble, à sa perte, & à celle de son équipage, dont les miseres, les plaintes, les murmures, & le desespoir étoient pour lui un nouveau surcroit de peines & de travaux. Il poussa ce parallele, & prévient toutes les objections de son rival.

20. Il entreprend de prouver qu'il ne lui a pas fallu moins de tête pour venir à bout de réussir dans ses entreprises, qu'il en faut à l'homme d'Etat pour former ses grands projets de politique, & que loin de s'en tenir comme celui-ci à suggerer un Conseil au Prince, il a lui-même rempli tout à la fois dans les pays conquis tous les devoirs de Roi, de Gouverneur, de Magistrat, de Legislatteur, de Capitaine, de Soldat, &c. Cet article contient un ample détail de tout ce que doit faire un homme intelligent pour établir solidement des Colonies.

3^e. Il insiste sur les obligations que lui a le Surintendant des Finances pour les richesses qu'on a tirées des mines du nouveau monde, & pour les sommes immenses qui ont depuis peu rempli le Trésor Royal, sans qu'il en coûtât d'autre peine au dépositaire de ce Trésor, que celle de recevoir ce qu'on lui envoyoit des pays nouvellement conquis.

SEPTEMBRE 1724. 1975

V. Plaid. Comme la modestie & le desintereffement du confident vertueux l'empêchent de venir disputer le prix en personne, un ami prend sa cause en main, & se propose de faire voir que l'homme de vertu a rendu un service d'autant plus signalé, qu'il a conduit plus sûrement son Prince aux deux fins principales du grand art de regner, c'est-à-dire, au bonheur du Souverain, & au bonheur des peuples. Ce fut sur ces deux avantages que roula le Discours de M. l'Abbé de Vercel à qui échût ce Plaidoyer.

Toute cette piece est un précis des maximes qu'on peut suggerer à un Prince pour lui apprendre l'art d'être heureux lui-même, & de rendre son peuple heureux. Sans nous arrêter à en faire l'Extrait, nous nous bornerons à un seul endroit par où finit ce Discours.

Ici, Messieurs, dit l'Orateur, un seul point m'arrête, & semble donner l'avantage au Politique sur l'homme de vertu. Pourquoi, dira-t'on, ce Confident que l'on suppose si zélé pour le bonheur du Prince & du peuple, n'a-t'il pas dissuadé à Charles une abdication si opposée à ce double bonheur? Devoit-il souffrir qu'un Monarque si propre à faire des heureux se lassât si tôt de l'être? N'en

» N'en doutez pas , Messieurs , le Con-
 » fident craignit une démarche qui pour-
 » roit être sujette au repentir , & forma
 » long-temps des oppositions à une retrai-
 » te qui privoit le monde de tant de ver-
 » tus , nées , ce semble , pour le bonheur
 » d'une infinité de peuples. D'ail'eurs il
 » prévoyoit les interpretations malignes
 » qu'un siecle pervers ne manqueroit pas
 » de donner à une résolution si peu con-
 » forme à son goût , & à ses vœux inté-
 » ressez. Mais enfin quand après de lon-
 » gues épreuves. & de vives remontran-
 » ces il vit l'Empereur déterminé à sui-
 » vre l'attrait puissant qui le portoit à sa-
 » crifier sa grandeur à son salut ; pou-
 » voit-il , devoit-il opposer sa voix à
 » celle du Ciel ? Convenoit-il à une ame
 » Chrétienne de blâmer dans un Roi Ca-
 » tholique , un Sacrifice que l'Antiquité
 » Payenne avoit admiré dans un Diocle-
 » tien ? Les vûes de celui-ci étoient-elles
 » à beaucoup près aussi nobles , aussi re-
 » levées que celles de celui-là ? De
 » plus ignoroit-il qu'il est plus beau ,
 » plus glorieux de mépriser un Trône
 » que de le posséder ; qu'un grand cœur
 » qui a la force de dédaigner l'Empire ,
 » en doit avoir assez pour dédaigner les
 » frivoles discours , & les froides raille-
 » ries de gens qui ont l'ame trop étroite ,

&c

SEPTEMBRE 1724. 1977

& les sentimens trop bas, pour esti- «
mer une résolution heroïque, & supe- «
rieure à la petitesse de leur genie... En- «
fin ne voyoit-il pas le Sceptre tomber «
entre les mains d'un fils digne de rem- «
placer le pere, & n'avoit-il pas lieu «
d'esperer qu'au même temps que l'un «
travailleroit au bonheur de son peuple «
par ses vœux & ses prieres, l'autre le «
procureroit par la sagesse de son gou- «
vernement ? »

JUGEMENT.

M. d'Ombreval qui presidoit à cette
cause, & qui dans un préambule en avoit
proposé le sujet, avant de prononcer
après les discours entendus, établit cer-
tains principes qui devoient servir de
regles au jugement. Il fit envisager un
service public sous trois vûes différen-
tes, en lui-même, par rapport à celui
qui le rend, par rapport à ceux auxquels
il est rendu. Le considere-t'on en lui-
même, il faut examiner sa nature, son
objet, son étendue, sa continuité, ses
suites. Par rapport à celui qui l'a rendu,
on doit avoir égard aux motifs qui l'ont
engagé à le rendre, & à ce qu'il lui en
a coûté pour l'exécution. Par rapport à
ceux auxquels on a rendu ce service, on
doit

doit surtout peser les avantages qu'ils en ont retiré.

Le Juge après avoir examiné les divers services suivant ces principes, & balancé toutes les raisons pour & contre, prononce enfin en faveur du Confident vertueux.

» Vous, dit-il au Guerrier, vous nous
» avez formé un Roi conquérant, c'est
» beaucoup, mais est-ce assez ?

» Vous, dit-il à l'homme d'Etat, vous
» nous avez formé un sage & prudent
» Souverain, c'est beaucoup, mais ne
» reste-t'il rien à désirer ?

» Vous, dit-il au Surintendant des
» Finances, vous avez contribué à faire
» acquérir à Charles le nom de Prince
» liberal & magnifique, c'est beaucoup,
» mais ce titre suffit-il ?

» Vous, dit-il à l'homme de Mer,
» par vos conquêtes dans le nouveau
» monde, vous avez rendu Charles le
» plus puissant Monarque de l'Europe,
» c'est beaucoup, mais n'est-il rien de
» plus ?

» Osons le dire. Il est quelque chose
» de plus grand, c'est de nous avoir don-
» né un bon Roi, ce titre seul renferme
» tous les autres. Un Roi qui aime son
» devoir & son peuple, est le plus pré-
» cieux de tous les dons. C'est ce que
» nous

SEPTEMBRE 1724. 1979

nous devons aux sages conseils du Con-
fident vertueux, & c'est pour cela mê-
me que nous lui décernons le portrait
du Monarque.... Si quelqu'un s'inscrit
en faux contre ce jugement, qu'il com-
mence par nous montrer quelque cho-
se de plus estimable qu'une sublime
vertu, &c. »



E N I G M E.

JE change très-souvent & de genre & de
nom,

Aussi je suis toujours la même ;

Fait par une main suprême,

Nul ne peut ajouter à ma perfection ;

Je ne suis pas si belle,

Lorsque je suis nouvelle,

Et cependant dans cet état,

Je sers à distinguer un fameux Potentat,

Je puis de quelques jours avancer la venue,

De mainte personne inconnue ;

Sans me couper on me met par quartiers ;

Par une maligne influence,

On dit que je fais les ratiers,

Ami lecteur, crains-en l'expérience.

G. M.

AV.

AUTRE ENIGME.

L Es Princes & les Grands viennent souvent
me voir,

Et sans manquer à mon devoir,

Je ne rends visite à personne,

Il ne faut pas qu'on s'en étonne,

A des peuples entiers je dispense mes loix,

Je commande même à des Rois.

A personne pourtant je ne ferme la porte,

Je suis honnête sur ce point:

Je vois également les gens de toute sorte,

Autant que je le puis je n'en rebute point.

Il est vrai que l'on paye en me rendant visite;

Autrement, point de grace, on demeure de-
hors,

Suis-je mâle? femelle? ou bien Hermaphro-
dite?

Les deux sexes forment mon corps.

Pour me faire mouvoir il faut un Maître habile;

Mais sans un certain point son sçavoir seroit
vain;

A ses loix je ne suis docile;

Que lorsque je lui vois un bâton à la main.

Ceux

Ceux qui ont expliqué les deux Enigmes du dernier Mercure, par la *Clef* &c. la *Perruque* ont rencontré juste.

XX

NOUVELLES LITTERAIRES

DES BEAUX ARTS, &c.

OEVRES-MESLEES de Madame de Gomez, contenant ses Tragedies, & differens ouvrages en Vers & en Prose. A Paris, chez G. Saugrain, au Palais 1724. p. 399. l'Épître Dedicatoire est adressée à M^{lle} Desmares.

La forme de ce Livre a paru un peu singuliere; ce n'est proprement qu'une longue Lettre de Madame de Gomez, à une Dame de ses amies, à qui elle envoie tous les differens ouvrages, tant en Vers qu'en Prose, & rend compte des raisons qu'elles a eues de les composer. Elle s'explique ainsi elle-même dès le commencement de la Lettre. *Il faut que vous soyez bien assurée, Madame, du pouvoir que vous avez sur moi, puisque vous dites que vous ne dansez point qu'aussi-tôt votre Lettre reçue, je ne subisse la loi que vous*

vous m'imposez de faire imprimer sous ce que j'ai composé, soit en Vers, soit en Prose; mon amitié me fait regarder cette prière comme un ordre absolu, j'y souscris avec plaisir, puisque cela peut vous en faire, indépendamment de l'amour propre qui n'engage que trop un Auteur à montrer ses ouvrages. En voici de toutes sortes, & pour vous plaire, je vais mettre au jour des secrets que je n'avois osé confier qu'à mon Cabinet; mais pour me vanger en quelque façon de l'obéissance que vous exigez de moi, la Lettre que j'ai l'honneur de vous écrire fera le corps du Livre, & je n'interromprai tout ce que j'ai à vous dire que par mes Tragedies, mes pieces de Vers, & quelques Histoires qui en formeront les membres, esperant par-là moins ennuyer le public & vous aussi, Madame, qui m'y contraignez, avec tant d'autorité, &c.

Les principaux ouvrages qui entrent dans cette Lettre, sont deux Tragedies, *Habis* & *Semiramis*, dont le public a vû les representations avec plaisir, & deux autres, *Clearque*, *Tyrans d'Heraclee* & *Marsidie*, *Reine des Cimbres*, qui n'ont jamais paru sur le Theatre: les *Epreuves*, Ballet heroïque en trois Actes, & une nouvelle *Ameriquaine*, sans compter quantité de petits Poëmes, Epîtres,

SEPTEMBRE 1724. 1783
tres, Rondeaux, Lettres en Prose &
en Vers, Madrigaux, Chançons, Bou-
quets, Impromptus, Epigrammes, Etren-
nes, Acrostiches, &c.

Donnons quelque morceau qui puisse
faire juger du caractère de l'Auteur.

Madrigal.

Achante, cher Mirtil, veut élever des Tem-
ples,

Aux cœurs qu'un tendre amour engage sous
sa loi,

De la fidélité nous voyons peu d'exemples,

Mais s'il sçavoit, Mirtil, ce que je sens pour
toi,

S'il pouvoit concevoir jusqu'où va ma con-
stance,

Et quel plaisir je trouve à te garder ma foi,

Les Temples que construit sa charmante élo-
quence,

Sans doute, cher Mirtil, ne seroient dâs qu'à
moi.

Couplets sur l'air : *n'oubliez pas vôtre*
Houlette.

Le verre en main, je suis contente,

Je chante,

Et brave le destin;

F Mais

Mais quand je vois finir mon vin ,
 L'ennuy me prend , je me tourmente ,
 Le verre en main , je suis contente ,
 Je chante ,
 Et brave le destin.



Pardonne , amour , ma tendresse ,
 Me laisse ,
 Faire à Bacchus la Cour ;
 Pour ne te pas donner ton tour ,
 J'aime trop le trait qui me blesse.
 Pardonne , amour , &c.



Dans le Fauxbourg est un azile ,
 Tranquille ,
 Au près du Luxembourg ,
 Si vous y venez chaque jour ,
 Je me mocquerai de la Ville.
 Dans le Fauxbourg , &c.

La douzième Feuille du Spectateur François vient de paroître , après plusieurs mois d'interruption. Un fils regrette sensiblement la perte de sa mere , &c en parle en ces termes. » Je ne me souviens

viens pas de l'avoir jamais regardée «
 comme une personne qui avoit de l'au- «
 torité sur moi, je ne lui ai jamais obéi, «
 parce qu'elle étoit la maîtresse, & que «
 je dépendois d'elle, c'étoit l'amour que «
 j'avois pour elle qui me soumettoit «
 toujours au sien. Quand elle me disoit «
 quelque chose, je connoissois sensible- «
 ment que c'étoit pour mon bien. Je «
 voyois que c'étoit son cœur qui me «
 parloit, elle sçavoit penetrer le mien «
 de cette verité-là, & elle s'y prenoit «
 pour cela d'une maniere qui étoit pro- «
 portionnée à mon intelligence, & que «
 son amour pour moi lui enseignoit sans «
 doute, car je la comprenois parfaite- «
 ment, tout jeune que j'étois, & je re- «
 cevois la leçon avec le trait de ten- «
 dresse qui me la donnoit; de sorte que «
 mon cœur étoit reconnoissant aussi-tôt «
 qu'instruit, & que le plaisir que j'a- «
 vois en lui obéissant, m'affectionnoit «
 bien-tôt à ses leçons mêmes. «

Si quelquefois je n'observois pas «
 exactement ce qu'elle souhaitoit de moi, «
 je ne la voyois point irritée; je n'es- «
 fuyois aucun emportement, aucun re- «
 proche dur & menaçant, point de ces «
 impatiences, de ces vivacitez de tem- «
 peramment qui entrent de moitié dans «
 les corrections ordinaires, & qui les «

» rendent pernicieuses , par le mauvais
 » exemple qu'elles y mêlent. Non , ma
 » mere ne tomboit pas dans ces fautes-là ,
 » & ne donnoit pas de nouveaux défauts ,
 » en me reprenant de ceux que j'avois ,
 » je ne lui voyois pas même un air severe ,
 » je ne la retrouvois pas moins accüeil-
 » lante , elle étoit seulement plus triste ,
 » elle me disoit doucement que je l'affli-
 » geois , & me caroiſſoit même en me
 » montrant son affliction , c'étoit-la mon
 » châtiment , aussi je n'y tenois pas ; un
 » jeune homme né avec un cœur un peu
 » sensible , ne ſçauroit réſiſter à de pa-
 » reilles maneres , non qu'il ne fut peut-
 » être dangereux de s'en ſervir avec de
 » certains caracteres ; il y a des enfans
 » qui ne ſentent rien , qui n'ont point
 » d'ame ; pour moi je pleurois de tout
 » mon cœur alors , & je lui promettois
 » en l'embrassant , de ne lui plus donner
 » le moindre ſujet de chagrin , & je te-
 » nois parole , je me ſerois même fait un
 » ſcrupule de la tromper quand je l'au-
 » rois pû ; ce mélange touchant de bon-
 » tez & de plaintes , cette douleur atten-
 » driffante , qu'elle me témoignoit quand
 » je faisois mal , me ſuivoit par tout , c'é-
 » toit une ſcene que je ne pouvois me
 » réſoudre à voir recommencer ; son
 » cœur que je ne perdois jamais de vûe ,
 » tenoit

SEPTEMBRE 1724. 1987
tenoit le mien en respect, & je n'au-
rois pas goûté le plaisir de la voir con-
tente de moi, si je m'étois dit qu'elle
ne devoit pas l'être, je me ferois repro-
ché son erreur, &c. »

**LE PASSE TEMPS AGREABLE, OU NOU-
VEAU CHOIX de-Bons-Mots, Pensées in-
genieuses, Rencontres plaisantes, Gas-
conades, &c. Par M. J. B. R. corrigé &
augmenté considérablement dans cette
4. Edition. Par M. C. D. S. P. A Rot-
terdam, chez J. Hoihout, 2. vol. in
8° 1724.**

LES OEUVRES DE M. ROUSSEAU,
augmentées par l'Auteur de Pieces qui
ne se trouvent point dans l'Edition de
Londres. *A Amsterdam, chez Fr. Chan-
guien 3. vol. in 12.*

LES OEUVRES DE M. LE PAYS, con-
tenant ses Amitiez, Amours & Amou-
rettes, & ses nouvelles Oeuvres. *A
Amsterdam, chez P. le Coup, 2. vol.
in 12.*

**OEUVRES d'Estienne Pasquier, Con-
seiller & Avocat General du Roi, en la
Chambre des Comptes de Paris, divisées
en deux tomes. *A Amsterdam, chez les***

F ij *Librai-*

1788 MERCURE DE FRANCE.

Libraires associez 1723. in fol. à deux colonnes.

LA SCIENCE, PRATIQUE DE L'IMPRI-
MERIE. A S. Omer, chez Martin-Do-
minique Fertel in 4° de 292. pages.

Pierre Humbert, Libraire à Amster-
dam, a imprimé, & débite actuelle-
ment *l'Histoire du Conoile de Pise*, par
M. Lenfant en 2. vol. in 4°.

On imprime à Amsterdam par souf-
cription chez Guillaume Barentz une
Collection des vûes & antiquitez des sept
Provinces unies, en 300. planches des-
sinées & gravées par Abraham Radema-
ker, avec leurs descriptions, en Fran-
çois, en Hollandois, & en Anglois, 2.
vol. in 4°. Les soufcriptions seront re-
çûës jusqu'au 1. Novembre prochain,
chez Barentz.

LES DROITS DES SOUVERAINS dé-
fendus contre les Excommunications &
les Interdits des Papes. *Par Fra-Paolo*,
*Religieux Servite Consultant de la Répu-
blique de Venise*, dédiéz aux très iluf-
tres Seigneurs les Inquisiteurs d'Etat en
1606. *A la Haye, chez Flouri Scheur-
loer* 1721. in 12. de 531. pages.

MEMOI-

SEPTEMBRE 1724. 1989

MEMOIRES de M^{re} Pierre de Bourdeille, Seigneur de Brantome. *A Leyde, chez J. Samelk 1722. dix vol. in. 12. dont on a ajouté au titre du dernier ; contenant les Anecdotes de la Cour de France, sous les regnes de Henri II. François II. Henri III. & IV. touchant les Duels.*

HISTOIRE D'ANGLETERRE. Par M. de Rapin Thoyras. *A la Haye, chez Rogissart, 2. vol. in 4°. 1724.*

CARPENTARIANA, ou Remarques d'Histoire, de Morale, de Critique, d'Erudition & de Bons Mots de M. Charpentier de l'Académie Française. *A Paris, chez N. le Breton, Quai des Augustins, in 12. de 491. pages.*

Il paroît depuis l'année passée un Livre Latin, in 12. de 390. pages, imprimé à Paris chez Bienvenu, au Palais, sous ce titre : *Notes de Charles du Moulin, de George Loüet, & Antoine le Vaillant, sur les matieres Beneficiales, recüeillies & mises en ordre alphabetique, par M. Sachot, celebre Avocat au Parlement.*

ABREGÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE, depuis l'établissement de la Monarchie
F iij Fran-